

Echafaudage de pied

Personnel concerné

Personnel désigné

Pré – requis

Etre déclaré apte par le
médecin du travail

Durée

2 jours

Effectif

8 stagiaires

Validité

Maintien et Actualisation des
Compétences
tous les 3 ans

Règlementation: Norme NF EN 12810

Recommandation R408 (utilisation des échafaudages de pied)

Objectif :

- Monter, démonter, transformer, utiliser et vérifier un échafaudage de pied en respectant les règles de sécurité

Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Cônes de signalisation, niveau, échafaudage de pied...

Programme :

Théorie :

- La réglementation liée à l'échafaudage de pied
- Les caractéristiques (plans de montage, de démontage, de transformation)
- Les limites d'utilisation
- Acquisition et maîtrise des techniques de montage
- Démontage et transformation en sécurité
- Les mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets
- Vérification et entretien de l'échafaudage

Pratique :

- Montage, démontage et transformation de l'échafaudage de pied suivant les plans en respectant les mesures de sécurité
- Vérification de l'échafaudage de pied

Validation : Théorique et pratique

A l'issue de la validation théorique et pratique, une attestation de suivi de formation sera remise aux stagiaires

Les stagiaires se présenteront à la formation munis de leur équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants de travail, gilet haute visibilité, harnais, longe de sécurité, casque avec jugulaire...)